

HISTORIQUE DES COURANTS MIGRATOIRES DANS LA VILLE D'AGADEZ (NIGER)

Maman KASSOU¹, Abdoulaye ADAMOU², Harou ABDOU³ et Oumar Farouk MALLAM
BOUNIA MAIKANO⁴

Université André Salifou, équipe de recherche : Villes et Développement des Sociétés et des Territoires (VIDEST)

1. Enseignant Chercheur, Département d'histoire, Université André Salifou, Equipe de recherche : Villes et Développement des Sociétés et des Territoires (VIDEST) Kassoumaman70@gmail.com
2. Enseignant Chercheur, Département Aménagement du territoire et urbanisme, Université André Salifou, Equipe de recherche Villes et Développement des Sociétés et des Territoires (VIDEST) abdoulaye_noma@yahoo.fr
3. Enseignant Chercheur, Département de Géographie, Université André Salifou, Equipe de recherche Villes et Développement des Sociétés et des Territoires (VIDEST) Equipe de recherche Villes et Développement des Sociétés et des Territoires (VIDEST) haroumaikano@gmail.com
4. Université André Salifou, équipe de recherche : Villes et Développement des Sociétés et des Territoires (VIDEST) Oumarousseini225@gmail.com

Résumé

En novembre 2015, les dirigeants européens et africains avaient organisé le sommet de La Valette sur les migrations afin que les pays dits de « transit » servent de barrière contre les flux de migrants qui traversent la Méditerranée. Au Niger, la ville d'Agadez est particulièrement concernée. Fondée au XI^e siècle dans la partie septentrionale du pays et au carrefour des routes commerciales transsahariennes, elle a connu entre le XV^e et le XIX^e siècle divers courants migratoires en provenance du nord et du sud. De nos jours, elle est devenue un pôle de « migrations de transit » pour les jeunes subsahariens qui tentent de regagner le Maghreb ou l'Europe. Comment caractériser alors l'évolution des courants migratoires à Agadez ? Cet article se propose d'analyser l'évolution historique des migrations dans la ville d'Agadez et particulièrement, expliquer les fondements migratoires d'Agadez, examiner les dynamiques des flux migratoires et relever les enjeux et les défis liés aux migrations. Pour réaliser cette étude, nous avons effectué une enquête de terrain en août 2024 au cours de laquelle nous avons réalisé une série d'entretiens individuels et groupés (focus group) afin de recueillir des informations orales. Celles-ci sont ensuite combinées aux sources écrites pour le besoin d'une analyse critique des données.

Mots-clés : Agadez, courants migratoires, flux migratoires, migrations de transit, sommet de La Valette.

Abstract

In November 2015, European and African leaders convened the Valletta Summit on Migration, aiming to have so-called 'transit' countries act as a barrier against the flow of migrants crossing the Mediterranean. In Niger, the city of Agadez is particularly affected. Founded in the 11th century in the northern part of the country, at the crossroads of trans-Saharan trade routes, it experienced various migratory flows from both the north and the south between the

15th and 19th centuries. Today, it has become a hub for 'transit migration' for young sub-Saharan Africans attempting to reach North Africa or Europe. How then can we characterize the evolution of migratory flows in the city of Agadez? This article aims to analyze the historical evolution of migration in the city of Agadez, and in particular to explain the migratory foundations of Agadez, examine the dynamics of migratory flows, and identify the issues and challenges related to migration. To conduct this study, we carried out fieldwork in August 2024, during which we conducted a series of individual and focus group interviews to gather oral accounts. These accounts were then combined with written sources for the purpose of a critical data analysis.

Keywords: Agadez, migratory flows, migration patterns, transit migration, Valletta Summit.

Introduction

La mobilité spatiale est une des caractéristiques des populations sahariennes et sahéliennes. Imposée par les circonstances de la vie sédentaire ou nomade, elle conduit certains groupes de population soit à changer de site, soit à migrer vers d'autres régions pour des raisons politiques ou économiques. Fondée au XI^e siècle par des populations noires, Agadez a drainé des courants migratoires berbère, Touareg, Hausa et Songhay entre le XV^e et le XIX^e siècles (A. Aboubacar, 1979, D. Hamani, 2010). Sa position géostratégique au carrefour des routes caravanières transsahariennes facilita le contact entre les populations blanches du nord et soudanaises du sud. L'institution du sultanat par les différentes tribus Touareg répondait à deux objectifs majeurs à savoir trouver un arbitre aux différentes crises intertribales et élaborer une stratégie d'accueil des populations voisines. Dès lors, les différents sultans, soucieux d'ériger cette localité de l'Aïr en un véritable centre urbain tout en multipliant les échanges commerciaux, culturels et religieux avec le Maghreb et le Soudan occidental et central (Mali, Songhay, Kanem Bornou), facilitèrent l'installation de nombreux commerçants étrangers et des lettrés musulmans donnant ainsi à la ville un caractère multi-ethnique. La ville d'Agadez devint prospère au XVI^e siècle et joua un rôle de carrefour commercial sur les routes transsahariennes Aïr-Songhay et Aïr-Etats hausa. Elle devint aussi un important centre intellectuel et culturel.

Mais cette prospérité économique liée à la stabilité politique du sultanat déclina aux XVII^e et XVIII^e siècles consécutivement aux conflits intertribaux et aux épidémies. La ville se dépeupla alors d'une grande partie de ses habitants qui migrèrent vers le sud (H. Lhote et al, 2012). La colonisation française des XIX^e – XX^e siècles porta un autre coup sévère à la prospérité de la ville. Le refus de soumission des Touaregs à l'ordre colonial établi entraîna une réaction violente des autorités métropolitaines qui s'est soldée par les massacres ou la déportation des résistants, le pillage économique et la perturbation du commerce transsaharien. Le rythme des flux migratoires en direction d'Agadez baissa alors d'intensité au cours de la période coloniale et des deux premières décennies de l'indépendance du Niger. Cependant, entre 1990 et 2000, on assista à une réactivation des anciens circuits migratoires transsahariens entraînant un afflux massif des subsahariens vers le Maghreb. Agadez devient encore l'épicentre de ce nouveau migratoire qui atteint sa vitesse de croisière entre 2000 et 2015 (A. Bensaâd, 2003). En 2013, un drame frappa la filière migratoire avec le décès dans le Sahara de 92 nigériens, principalement des femmes et des enfants alors qu'ils tentaient de rejoindre l'Algérie (A. Dauchy, 2020). L'ampleur du flux migratoire en direction de l'Europe via le

Maghreb et les drames humains en mer et dans le désert du Sahara provoquent des réactions en Europe et en Afrique. Les dirigeants européens et africains élaborent un plan d'action conjoint lors du sommet de La Valette en novembre 2015 qui vise à renforcer le partenariat pour la gestion des migrations, à identifier les défis et relever les opportunités y afférentes¹. L'Union européenne met à la disposition de l'Afrique un fonds qui associe enjeu migratoire, l'aide au développement et la sécurité (A. Dauchy, 2020). Au Niger, le gouvernement accepte de coopérer avec l'appui de l'Union européenne. Il engage une lutte contre la migration clandestine à travers l'adoption de la loi 2015-36 du 26 mai 2015 qui punit le trafic illicite de migrants dans les régions de Niamey, Zinder et Agadez. Nonobstant cette loi², la ville d'Agadez a continué à attirer de nombreux migrants subsahariens.

Cet article se propose d'analyser l'évolution historique des migrations dans la ville d'Agadez en général, et en particulier expliquer les fondements migratoires de cette agglomération, examiner les dynamiques des flux migratoires et relever les enjeux et les défis liés aux migrations. Pour réaliser cette étude, nous avons effectué une enquête de terrain en août 2024 au cours de laquelle des entretiens individuels et groupés (focus group) ont été menés ; mais l'essentiel du travail s'est appuyé sur les nombreuses sources écrites relatives à notre sujet d'étude. Il ressort de notre analyse que l'évolution des flux migratoires à Agadez est caractérisée de la manière suivante : des flux migratoires pionniers entre le XV^e et le XVI^e siècles ont permis le peuplement de la ville. Puis ces flux baissent aux XVII^e-XVIII^e siècles à cause des guerres civiles, des famines et des épidémies (A. Aboubacar, 1979, D. Hamani, 2010 et H. Lhote et al, 2012). Aux XIX^e et XX^e siècles intervint une fluctuation des flux liée à la colonisation, aux rébellions touarègues et à la politique anti-migratoire de l'Algérie et de la Libye. Enfin, à partir des années 2000 intervint un renouveau migratoire marqué par des flux intenses en direction du Maghreb et de l'Europe. Agadez devient alors ce que A. Hamani et A. Bontianti (2015) qualifient de « nœud de migration internationale » qui draine des migrants ouest-africains en transit vers le Maghreb. La première partie de l'article traite des fondements migratoires d'Agadez, la deuxième partie porte sur les dynamiques historiques des flux migratoires et la troisième partie évoque les enjeux et les défis migratoires.

1. Les fondements migratoires à Agadez

La ville d'Agadez a des origines controversées d'autant plus qu'aucune source n'a précisé le nom de son fondateur. Toutefois, son emplacement stratégique sur les voies caravanières et aux portes du Maghreb, combiné à l'implantation du siège du sultanat au XV^e siècle lui confèrent des atouts migratoires importants.

1.1. Les atouts stratégiques et sécuritaires d'un pôle migratoire ancien

La création du sultanat fait suite à la volonté des Tribus touarègues de se doter d'un conciliateur pour régler leurs différends internes. Pour mettre fin à l'itinérance des sultans qui résidèrent successivement à Assodé, Tadeliza et Tin Chamane, les Touaregs transférèrent la capitale à Agadez, plus accessibles que les précédentes et d'une liaison facile avec les villes du sud (A. Aboubacar, 1979, p50). En outre, la ville d'Agadez, située au carrefour des routes caravanières qui reliaient la Méditerranée aux pays hausa et le fleuve Niger à la vallée du Nil va jouer un rôle important à l'époque des royaumes, ce qui conduit à son apogée au XVI^e

¹ <https://www.consilium.europa.eu> : Sommet de La Valette sur la migration, 11 — 12/11/2015.

² Cette loi est abrogée en 2023 par les autorités de transition.

siècle (A. Hamani et A. Bontianti, 2015). J. Brachet (2000, p6-7) nous rappelle que le Sahara a joué depuis les temps anciens un rôle d'intermédiaire entre l'Afrique du Nord et l'Afrique noire, à travers l'édification des routes militaires transsahariennes et la pratique d'un commerce caravanier limité. Le sultan Ilisawan (1430-1449), avec son statut de chef suprême que lui conférait le titre d'Amenokal s'attela à la sécurisation de la ville, y réunissait chaque année les grandes tribus pour arbitrer les différents conflits intertribaux et organiser le départ et la sécurisation des caravanes vers le Kavar. Cette politique sécuritaire du sultan créa un environnement propice aux activités commerciales et aux migrations des populations voisines. Adamou Aboubacar parle à cet effet d'une « *alliance entre le sultan, les grandes familles maraboutiques et la ville* » (A. Aboubacar, 1979, p51)), ce qui constitue un gage de protection pour la ville et un facteur d'attraction des populations voisines et lointaines. Agadez devint ainsi un centre de rassemblement des différentes tribus Touareg dont l'unité politique est symbolisée par la création du sultanat.

Positionnée à l'intersection des grands axes caravaniers transsahariens reliant le Maghreb aux cités hausa, le soudan occidental à la vallée du Nil, Agadez devient rapidement une ville relais qui ravit la vedette aux autres métropoles voisines (Tadeliza, Takeda) et lointaines (Gao, Tombouctou), surtout au XVI^e siècle consécutivement au déclin du Songhay. En effet, l'abdication forcée d'Askia Mohamed en 1529 entraîna l'abandon de la route caravanière Gao-Le Caire via Takedda et son déplacement plus au sud vers Kano et Katsina en passant par Agadez (P. Cressier et S. Bernus, 1984). Ces mêmes auteurs rapportent que :

« Agadez doit sa raison d'être et son développement à son rôle de plaque tournante du commerce transsaharien. Pendant longtemps, ce fut une étape importante sur la ligne caravanière allant de Gao à l'Égypte, sur laquelle transitaient de grosses quantités d'or ainsi que des tissus en provenance du Caire. C'est la plus ancienne voie connue, et les marchandises venant de Tripoli en passant par Ghadamès et se dirigeant vers Kano transitaient également par Agadez ».

La ville d'Agadez profita de sa position stratégique pour devenir, dès l'implantation du sultanat, un point de passage obligé des caravanes transsahariennes qui reliaient le nord et le sud de l'Afrique, comme le note Adamou Aboubacar :

Déjà, sous le règne du sultan Ilisawan, les caravanes qui reliaient l'Égypte à la boucle du Niger y transitaient. En peu de temps elle est devenue une plaque tournante pour le trafic de l'empire du Mali vers le Fezzan et l'Égypte et pour celui des Etats Hausa vers les oasis du Touat, du Fezzan et la Tripolitaine (A. Aboubacar 1979, p51).

Ainsi, la sécurité de la ville et des routes caravanières assurée par le sultan favorise le développement des activités économiques et commerciales, facteur d'attraction des commerçants étrangers.

1.2. Les opportunités économiques et commerciales de la ville

Les autorités d'Agadez érigèrent la ville en un centre commercial et caravanier. Elle devient au XVI^e siècle un véritable centre de négoce où sont échangés les produits du nord contre ceux du sud. Ainsi, chaque année, on note des mouvements ininterrompus de caravanes suivant les axes nord-sud (Maghreb-Pays hausa) et Ouest-Est (Empire Songhay- Égypte). Les produits échangés comprenaient entre autres des burnous, des clous de girofle, des livres arabes, des papiers, [...] en provenant du Maghreb ou d'Asie contre les peaux, les couvertures, les esclaves,

le henné en provenance des pays Hausa (A. Aboubacar, 1979, p56). La ville devint alors la plaque tournante d'un commerce international à longue distance mettant en relation le nord et le sud de l'Afrique. Ces activités commerciales offrirent une diversité d'opportunités aux habitants, notamment le petit commerce, l'hébergement, la restauration, le transport, etc. L'artisanat riche et diversifié y était également très développé, particulièrement le travail du cuir et la forge. Il consistait à la fabrication d'une gamme variée d'articles tels que les outils, les armes, les bijoux, la poterie, les harnachements pour les chevaux et les chameaux, etc. Selon A. Hamani (2010, p133), le développement des activités commerciales fit d'Agadez une ville d'importance majeure et un « port » Présaharien pour les Etats Hausa en pleine expansion économique. Poursuivant son analyse, l'auteur affirme : « *A la fin du XV^e siècle, elle faisait déjà figure de véritable centre urbain, une vraie capitale dotée de tous les éléments administratifs générés par ses activités multiples et la présence d'un sultan aux revenus déjà considérables* ». Le rayonnement et la prospérité économiques de la ville ne laissèrent pas indifférents les souverains du Songhay et du Bornou qui lui imposèrent leur domination. C'est le cas d'Askia Mohamed, qui, impressionné par la splendeur de cette cité lors de son passage pour le pèlerinage en 1497 l'envahit en 1515 au cours d'une campagne qui dura une année. Il soumit la ville et lui imposa le paiement d'un tribut qui dura jusqu'à l'invasion marocaine de 1591³.

Concernant la présence de commerçants étrangers dans la ville, P. Cressier et S. Bernus (1984) affirment qu'il s'agissait en majorité des négociants nord-africains. Léon l'Africain qui visita Agadez au début du XVI^e siècle constate que ces négociants nord-africains occupaient la partie sud de la ville où ils fondèrent trois quartiers à savoir Misurata, Ghadamès et Benghazi (D. Hamani, 2010, p134). En dehors des commerçants étrangers, la ville attira également un nombre important de savants arabo-berbères dont le savoir et le savoir-faire érigèrent Agadez en un grand centre islamique et culturel du Soudan central.

1.3. Les fondements religieux et culturels

Agadez fut un centre islamique de grande importance. L'Islam est introduit dans la région par des négociants berbères et Arabes dans le cadre du commerce transsaharien pour lequel cette ville en devint la plaque tournante. La présence de l'islam dans l'Aïr est révélée par plusieurs auteurs Arabes. Dès la première moitié du XIV^e siècle, le savant Syrien Shihâb al-Dîn al-Umari énumère dans son ouvrage *Masâlik al-absâr fî mamâlik al-amsâr* les noms de trois rois musulmans berbères indépendants à savoir les sultans de *Damûshûh*, de Tâdmakka et celui d'*Ahir* plus puissant que les deux premiers. De son côté, Ibn Battuta rapporte l'existence d'une forte communauté musulmane maghrébine à Tigidda dont le poids a permis l'expansion de l'islam chez les Touaregs de la région (D. Hamani, 2010, p85). Avec le déplacement de la capitale du sultanat à Agadez au début du XV^e siècle, la ville devient le nouveau centre religieux, en plus de sa fonction politique et économique. Toutefois ce fut un islam pratiqué de façon limitée et associée aux religions traditionnelles comme l'avait révélé une correspondance échangée entre le savant égyptien Al Suyuti et un lettré d'Agadez dans laquelle ce dernier s'indignait de la situation de l'islam dans son pays et dénonçait les pratiques polythéistes auxquelles se livraient certains musulmans (D. Hamani, 2010, p99). La

³ <https://whc.unesco.org/uploads/nominations/1268.pdf>

situation de l'islam évolua au XVI^e siècle grâce aux actions de nombreux savants comme Al Suyuti, Al-Maghili, Ahmad al-Muqaddim, Abulhuda, Sidi Mahmûd, Amange, Abawaje et surtout Shaykh Zakariya, l'architecte urbain d'Agadez (D. Hamani, 2010, p137-139). L'islam a imprégné les traditions culturelles et artistiques de la ville. Sur le plan culturel, l'influence de l'islam se remarque à travers la musique, la danse, la cuisine et les pratiques religieuses tandis que sur le plan architectural, la construction des mosquées et des maisons traditionnelles est l'expression du chef-d'œuvre islamique⁴. L'explorateur allemand Heinrich Barth a pu relever environ soixante-dix lieux de prière dans la ville.

2. Les dynamiques historiques des flux migratoires

2.1. Les flux migratoires anciens (XV^e-XVIII^e siècles)

Le XV^e siècle fut marqué par la création du sultanat dont le transfert de la capitale à Agadez mit fin à l'itinérance du pouvoir des sultans, consacrant ainsi le processus de sédentarisation des Touaregs. Le petit village fondé par les *Gobirawa* ou habitants du Gobir au XI^e siècle accueillit donc les premiers migrants touaregs. Une tradition recueillie par D. Hamani (2010, p95) affirma que les *Gobirawa* vivaient avec deux autres groupes Touareg, à savoir les Ibarkoreyan et les Igaldalen ainsi que des populations de langue songhay. Les groupes ayant immigré avec le sultan et constituant sa cour, comprenaient les Inussufa, les Illisawan et les Imiskikiyan. Toutefois, des incompréhensions apparurent entre les premiers habitants et les nouveaux arrivants et aboutirent à l'expulsion des *Gobirawa* vers le sud et des Ibarkoreyan vers l'ouest. Seules les populations de langue songhay y restèrent (D. Hamani, 2010, p96). Le XV^e siècle coïncidait aussi avec l'émergence politique des Etats hausa. Ceux-ci étendirent leurs zones commerciales du Golfe de Guinée au sud à la Méditerranée au nord. Agadez, placée sur la ligne directe permettait donc aux Etats hausa d'entretenir leurs relations commerciales avec le Maghreb sans passer par le Songhay ou le Bornou. Un grand courant caravanier portant sur l'échange du sel contre le mil se créa alors entre l'Aïr et les pays hausa. Ainsi les caravaniers hausa en provenance du Damargu, de Kano, de Katsina et Gobir se rendaient à Agadez pour échanger du mil contre du sel apporté du Kavar. Ces commerçants hausa y formèrent alors une forte communauté (A. Aboubacar, 1979, p51-56).

Au XVI^e siècle, Agadez connut l'immigration d'une forte colonie de populations songhay consécutivement à la conquête de la ville en 1515 par Askia Mohamed entraînant des impacts linguistiques et toponymiques. La ville attira également des commerçants arabo-berbères venus de Ghadamès, de Benghazi, de Misurata, de Ghat, de Wargla, du Mزاب, de Tlemsen, du Fezzan, etc. (D. Hamani, 2010, p134). La prospérité économique et religieuse attira aussi de nombreux érudits musulmans dont les plus illustres furent Sidi Mahmûd al-Baghdadi originaire d'Iraq et Shaykh Zakariya, que les sources orales présentaient tantôt comme un Touareg tantôt comme un Arabe et auteur de la célèbre mosquée d'Agadez et propagateur de la confrérie musulmane *Qadriyya*. Toutes ces migrations donnèrent à Agadez l'aspect d'une ville cosmopolitique. Léon l'Africain tout comme la tradition orale et les chroniques écrites

⁴ [www.iqrasense.com/fr/culture-musulmane/agadez-niger-histoire-islamique-architecture-et-](http://www.iqrasense.com/fr/culture-musulmane/agadez-niger-histoire-islamique-architecture-et-culture.html)

considéraient le XVI^e siècle comme une période de prospérité, de grandeur et de lumière pour la ville qui devint un lieu de rencontre entre négociants étrangers et érudits arabo-berbères (A. Aboubacar, 1979, p54). A cette époque, la ville, entourée d'un rempart abriterait environ 50 000 habitants (H. Lhote et al, 2012). Mais aux deux premiers siècles qui ont suivi cette prospérité, des épidémies, des guerres et des famines provoquèrent le déclin de la ville.

Au XVII^e siècle, il y eut d'abord une épidémie dévastatrice en 1686 qui dura deux ans et entraîna la fuite d'une grande partie des habitants. Puis en 1696, éclata une guerre civile opposant les Kel Owey aux Itesayan entraînant de nombreux décès suivis d'une famine mortelle et d'une inondation destructrice un an plus tard (H. Lhote et al, 2012).

Le XVIII^e siècle fut également marqué par des conflits meurtriers entre Kel Geres, Itesayan et Kel Owey. Ces derniers occupèrent le palais d'Agadez en 1740, massacrant un grand nombre de personnes. Ils assurèrent leur suprématie sur l'Ayar en expulsant du pays leurs rivaux Kel Geres et Itesayan (D. Hamani, 2010, p204). Ce siècle est aussi marqué par des coups d'Etats récurrents entraînant une instabilité du pouvoir des sultans.

2.2. Les courants migratoires des XIX^e-XX^e siècles

Au cours de ces deux périodes, l'émigration l'emporte sur l'immigration à cause d'un certain nombre d'évènements dramatiques tels que les conflits, les famines, les épidémies et surtout la violence coloniale au cours du XX^e siècle. Ainsi, au XIX^e siècle, Agadez présentait l'image d'une ville en ruine, abandonnée par une partie de ses habitants qui « *s'étaient éparpillés dans les villes hausa et avaient leurs propres quartiers à Sokoto, Kano, Kura, Maradi, Tasawa, Zinder, Katsina, et même des villages entiers* » (D. Hamani, 2010, p352). Cette émigration est la conséquence des guerres entre les différentes fractions touarègues, les exactions de certaines tribus comme les Kel Ferwan sur les populations d'Agadez ainsi que les calamités naturelles telles que les épidémies (peste et variole) et les sécheresses. Les guerres civiles et leurs lots d'insécurité ont pu forcer certains sultans à quitter la ville pour s'installer en pays hausa. L'explorateur Barth qui y séjourna en 1849 en fit une description chaotique :

L'aspect actuel de l'ensemble d'Agadez est celui d'une ville abandonnée par ses habitants. Partout on y retrouve les vestiges d'une splendeur évanouie. Au centre même de la ville, les maisons sont pour la plupart des ruines, et des mosquées autrefois nombreuses, il n'en reste que fort peu. Tout autour du marché, au-dessus des murailles chancelantes sont perchés des vautours affamés, épiant le moment de fondre sur quelques débris (A. Aboubacar 1979, p76).

La grande métropole qui comptait environ 50 000 habitants à l'époque de sa splendeur au XVI^e siècle n'en compterait plus que 7 000 au passage de Barth en 1849. Le nombre de maisons encore habitées se situait entre 600 et 700 (H. Lhote et al, 2012). Cette situation dramatique de la ville eut des répercussions économiques avec notamment la perte du monopole du commerce transsaharien au profit de deux nouvelles forces politiques et économiques sur son flanc méridional à savoir le Damagaram et le Damargu qui lui arrachèrent également une partie de ses habitants (D. Hamani, 2010, p349).

Pourtant, en dépit de ces difficultés politiques, économiques et sécuritaires du XIX^e siècle ayant vidé la ville d'une partie de ses habitants, Agadez gardera paradoxalement son statut de pôle d'acquisition du savoir et de diffusion des connaissances islamiques où continuèrent à converger un certain nombre d'érudits arabo-berbères, Touareg et Soudanais. La ville accueillit Ousman Dan Fodio, l'initiateur du Jihad, un mouvement de réforme religieuse et

intellectuelle, venu pour compléter ses études (C. Lefebvre, 2021, p20). Le savant agdézien Bukhârî Tâûdé, dans un manuscrit écrit vers 1967-1969 et traduit par A. Salao (2023) sous le titre « Sur les traces des savants d'Agadez au tournant du XX^e siècle... », a pu relever une dizaine de lettrés musulmans ayant migré à Agadez dans le but d'acquérir des connaissances islamiques ou d'en diffuser. Parmi les dix érudits mentionnés, deux sont originaires de Tombouctou, un originaire du Bornou et six sont des autochtones de l'Aïr. Mais le déclin d'Agadez s'est poursuivi tout le long du XIX^e siècle donnant à la ville l'aspect d'un centre abandonné. L'explorateur Fernand Foureau la décrit comme une ville décadente dont les maisons, y compris le palais et la grande mosquée sont en ruine (Foureau cité par A. Aboubacar, 1979, p80). C'est dans ce contexte de décadence qu'intervint la colonisation française, à la fin du XIX^e siècle.

Au cours de cette période de domination coloniale, la ville connut des migrations forcées liées aux exactions coloniales. Dans le cadre de la conquête et de l'occupation d'Agadez, de nombreux affrontements opposèrent entre 1904 et 1906 les Français aux différentes tribus touarègues dont les plus combattives furent les Kel Fadey, les Kel Ferwan et les Ikazkazan. Les militaires français en sortirent victorieux et déportèrent un nombre important de ces tribus dissidentes vers le Damargu (A. Aboubacar, 1979, p84). Mais pour la ville, la période la plus tragique de l'occupation coloniale française fut celle qui a précédé l'insurrection armée de Kaossen et Tégama en 1916-1917. Ainsi, après avoir assiégé Agadez pendant quatre-vingt-un jours, les deux insurgés furent délogés par la colonne Mourin venue de Zinder. Dans la ville, la situation s'est traduite par le massacre des marabouts qui se sont regroupés dans une mosquée en guise de soumission et la déportation de nombreux Touaregs noirs vers le Damargu et le Damagaram afin de couper les rebelles de leur source de ravitaillement en combattants. Pour échapper à cette violente répression, plusieurs habitants émigrèrent vers le sud pour s'installer dans les villes comme Zinder et surtout Kano où ils constituèrent leur propre quartier dénommé Fagué (A. Aboubacar, 1979, p114). La ville, vidée d'une partie de ses habitants ne comptait plus que quelques femmes et enfants et surtout les commerçants arabes qui refusaient de fuir (A. Aboubacar, 1979, p94). Dix ans après ces événements, en 1926, le nombre d'habitants (2436 personnes) était toujours en deçà de celui de 1916 (2490 habitants). Toutefois, la situation démographique de la ville évolua au cours des années 1930-1940. C'est ainsi que la population passa à 3193 habitants en 1936 pour atteindre 3500 personnes en 1941 et 3 977 habitants en 1947. A. Aboubacar (1979, p117) explique cette évolution démographique par un ralentissement de l'émigration à partir des années 1940 et surtout par un apport migratoire en provenance des régions du sud. Elle est aussi liée à la mise en place d'infrastructures urbaines par les Français pour servir leurs intérêts, notamment la construction des bâtiments administratifs, des salles de cours, du centre médical, des routes, des marchés, etc. La ville renoua progressivement avec son passé migratoire et attira vers la fin de la colonisation un grand nombre de jeunes saisonniers originaires de Dakoro, Tanout, Tasawa qui sont recrutés comme manœuvres dans le bâtiment, et des gens de Tahoua (*Adarawa* ou habitants de l'Ader) qui exercent le métier de porteurs d'eau.

À partir des années 1960-1970, le phénomène migratoire s'intensifia et la ville fut soumise à trois courants migratoires, dont celui des nomades, frappés par les sécheresses (1968 et 1974) ; celui des habitants du sud venus faire du commerce et enfin un courant avant-gardiste des migrations de transit vers la Libye (A. Aboubacar, 1979, op.cit). Cette période coïncide également avec le lancement de la politique de mise en valeur des régions désertiques de

l'Algérie nouvellement indépendante et de la Libye riche en pétrole (J. Brachet, 2007, p60). Pour combler leurs déficits en main-d'œuvre, ces deux pays ouvrirent leurs portes à une immigration de travail qui allait drainer des jeunes sahéliens en quête d'un eldorado. Dès lors, la ville d'Agadez allait acquérir un nouveau statut migratoire, celui de centre de transit des subsahariens en direction du Maghreb et l'Europe. Pour faciliter l'entrée des migrants nigériens en Libye, les autorités nigériennes signent avec ce pays un accord de coopération économique en 1971 et en 1976, la Libye ouvre un consulat à Agadez (J. Brachet, 2007, p43). Au cours des années 1980-1990, les flux migratoires vers la Méditerranée deviennent de plus en plus intenses et le Niger se transforme progressivement en un espace de transit pour les migrants d'Afrique de l'ouest et du centre (A. Dauchy, 2020). L'intensification des flux migratoires vers le Maghreb au cours de cette période est aussi liée à la politique panafricaine du guide libyen Mouammar Kadhafi qui cherchait à rompre l'isolement de son pays sur la scène internationale du fait de l'embargo⁵ imposé par l'ONU, les Etats Unis et les pays européens (J. Brachet, 2007, p46-47). S'agissant de la concentration des flux sur le territoire nigérien, elle est surtout liée à la fermeture des routes terrestres et maritimes du Sénégal et de la Mauritanie suite à un accord de partenariat entre ces deux pays et l'Union européenne dans le cadre de l'externalisation de ses politiques migratoires (A. Dauchy, 2020). Au cours de la même période, le Niger connut également une importante migration interne dont Agadez était la région bénéficiaire avec un taux net de plus de 2,3 % par an (A. Hamani et A. Bontianti, 2015).

2.3. Le nouveau migratoire (2000-2015)

La reprise des flux migratoires des pays du Sahel et du reste de l'Afrique de l'ouest en direction du Maghreb, en transit par le Niger est ralentie au cours des années 1990 par l'émergence d'une rébellion armée dans les zones sahariennes du Niger et du Mali (A. Hamani et A. Bontianti, 2015). Cependant, le phénomène migratoire devient une préoccupation mondiale *dès le début des années 2000 [grâce] à une mise en spectacle de l'arrivée de migrants subsahariennes sur les côtes européennes* (Cuttita cité par A. Dauchy, 2020). Cette médiatisation du « péril migratoire » traduit la peur des pays européens qui considèrent les migrants comme une menace à leur sécurité intérieure d'où leur décision de prendre des mesures pour arrêter ou du moins, contrôler les flux massifs de migrants qui tentent de traverser la Méditerranée (A. Dauchy, 2020). Mais les flux migratoires traversant le Niger continuèrent et Agadez reprit son rôle de ville de transit où convergent de nombreux migrants. A. Hamani et A. Bontianti (2015) parlent de la renaissance migratoire d'Agadez et montrent que les flux, en constante augmentation atteignirent leur paroxysme en 2000 avec l'arrivée d'un nombre record de migrants en provenance du Sahel et même de certains pays anglophones de l'Afrique de l'Ouest comme le Nigéria et le Ghana. Selon A. Bensaâd (2003), en 2000, le nombre annuel des migrants transitant par Agadez en direction du Maghreb s'élevait à 65 000 dont 80 % en direction de la Libye et 20 % vers l'Algérie. 45 % de ces migrants proviennent du Nigéria, 30 % du Ghana et seulement 13 % du Niger et 6 % du Mali. Les flux migratoires atteignirent leur paroxysme en 2011 avec la déstabilisation de la Libye qui a ouvert

⁵ Cet embargo fait suite à deux attentats perpétrés en 1988 et en 1989 dans lesquels sont suspectés des ressortissants libyens que Kadhafi refuse de livrer. Le premier attentat eut lieu à Lockerbie en Ecosse sur un avion de la compagnie Panam et le second est perpétré sur un avion de la compagnie UTA au-dessus du désert nigérien.

aux migrants l'accès facile aux côtes méditerranéennes. C'est une moyenne de 80 véhicules d'une capacité de 25 personnes, soit 2000 migrants qui quittent Agadez chaque semaine en direction de l'Europe via l'Algérie et la Libye (M. Moussa, 2018, p50). En 2014, environ 100 véhicules quittaient Agadez tous les lundis en direction de Dirkou (F. Molenaar et al, 2017, p16). Mais les migrations transsahariennes mettaient en péril la vie de nombreux candidats nationaux et étrangers comme l'a montré la découverte macabre de 92 corps sans vie, des nigériens morts de soif dans le Sahara en 2013 et celle de 16 autres en 2017. Le choc provoqué par le drame migratoire de 2013 est une des raisons qui ont poussé le gouvernement nigérien à adopter la loi 2015-36 du 26 mai 2015 sur le trafic illicite des migrants. L'abrogation de cette loi en 2023 montre que les migratoires comportent d'importants enjeux.

3. Les enjeux et les défis des migrations

La ville d'Agadez ne cesse d'attirer les migrants subsahariens en transit vers le Maghreb et l'Europe. L'accélération du rythme des flux et certaines prises de position des autorités montrent que les migrations renferment d'importants enjeux économiques et politiques. Les migrations posent également de nombreux défis.

3.1. Les enjeux des migrations

Les migrations sont porteuses de nombreux enjeux pour les différents acteurs de la filière, notamment les migrants, les populations locales et l'Etat, chacun cherchant à tirer profit. Du point de vue économique, le premier enjeu pour les migrants est celui de la recherche de l'argent pour sortir de la pauvreté. Pour cela, ils sont disposés à braver tous les dangers liés au voyage tout le long de leurs itinéraires (risques d'accident, insécurité, racisme, soif, naufrage, etc.) pour arriver à destination. Les jeunes africains veulent ainsi fuir la situation économique désastreuse de leurs Etats, marquée par le chômage, la corruption, l'instabilité politique et le manque de perspectives d'emplois crédibles. Il y a aussi l'espoir de revenir au pays avec des biens en nature (J. Brachet, 2007, p46), tels que les habits, les appareils électroniques (cellulaires, ordinateurs, radios, télévisions, etc.), les équipements et autres produits de consommation. Mais les enjeux économiques sont plus importants au niveau des habitants d'Agadez car les migrations favorisent l'acquisition d'énormes profits. Elles mettent donc en jeu d'importantes sommes d'argent à Agadez. Ainsi, par exemple, les migrants dépensent en moyenne 19 000 f CFA durant leur séjour soit une somme de 2 185 000 000 XOF en 2014 (A. Hoffmann et al, 2017, p24). La course aux profits provoque alors des rivalités entre certains prestataires de service. C'est le cas notamment du secteur de transport où J. Brachet (2005, p145) a relevé une forte rivalité entre d'une part les directeurs d'agence de voyages et d'autre part entre les coxers. Selon J. Brachet, la rivalité entre les directeurs d'agences est basée sur le respect mutuel et la libre concurrence ; mais elle peut se transformer en conflits ouverts si des sommes importantes sont en jeu, nécessitant parfois l'intervention des autorités. Il donne l'exemple d'un conflit ayant opposé deux directeurs d'agence de courtage et dont le règlement avait nécessité l'intervention de la police :

« Ce fut, par exemple, le cas lors de l'arrivée d'un groupe d'une dizaine de Ghanéens qui avaient donné leurs passeports au directeur de l'agence de courtage où ils ont été conduits, sans payer leur transport. Puis apprenant qu'une autre agence était dirigée par un "Hausa-Ghanéen" parlant ashanti et anglais, ils ont souhaité récupérer leurs papiers afin de voyager avec cette autre agence. Le directeur de la première agence, considérant que les passeports servaient de gages et qu'il s'agissait donc d'un "vol de clients", a refusé de les rendre à leurs propriétaires.

De son côté, l'autre directeur prétextait que le transport n'ayant pas été payé, les passagers étaient encore libres de choisir avec qui voyager, d'autant plus qu'il s'agissait là de "compatriotes" ghanéens. Se sentant légitime dans sa requête au-delà même de ses intérêts financiers, il fit appel à la police de la gare routière pour régler ce différend. Celle-ci trancha en sa faveur, considérant qu'on ne pouvait détenir les papiers d'identité d'un individu contre son gré » (J. Brachet, 2005, p145).

Du côté des coxeurs, les sommes sont également importantes. Ils gagnent 1000 à 2000 f par migrant au niveau des ghettos et entre 500 et 2000 f par billet acheté et 5000 par voiture soit une somme de 230 000 000 XOF en 2014 (A. Hoffmann et al, 2017, p24 ; A. Dauchy, 2020). Comme on le voit, les migrations procurent de l'argent aux coxeurs, une somme qui leur permet de subvenir aux besoins de leurs familles et pour laquelle ils sont prêts à se battre entre eux. Les rivalités s'observent également entre les propriétaires de logements ou ghettos qui n'hésitent pas à se donner des coups de poing pouvant entraîner des blessures lorsque leurs intérêts divergent. Ce fut le cas d'une bagarre ayant opposé un hébergeur sénégalais à un autre de nationalité nigérienne et qui avait provoqué « une luxation au genou » du Sénégalais (A. Hamani et A. Bontianti, 2015).

Les migrations sont aussi facteurs de création d'emplois. Selon les experts, 6000 à 7000 personnes vivent directement ou indirectement de la filière (A. Hoffmann et al, 2017, p24). La population met à la disposition des migrants une gamme variée de biens et services tels que les logements (ghettos), la communication, la restauration, la vente d'eau, de bidons et jerricanes, des turbans, le carburant, le transport (moto-taxis), les services des transferts d'argent (NITA, AMANA, AL IZZA, etc.). Les migrations permettent aussi à l'Etat de gagner des recettes fiscales favorisant ainsi le développement de l'économie locale. En 2014, les autorités municipales collectaient 3 à 7 millions de XOF de taxes par semaine (F. Molenaar et al, 2017, p16). L'industrie migratoire a stimulé le développement de plusieurs secteurs économiques tels que l'hôtellerie, les transports, les services financiers, etc.

S'agissant des enjeux politiques, ils relèvent du domaine de l'Etat qui s'appuie sur la question migratoire pour défendre ses intérêts nationaux ou étrangers. Par exemple, à la fin de la rébellion armée des Touaregs de 1990-1995, l'Etat, à travers la municipalité, a octroyé dans le cadre de l'insertion professionnelle des anciens rebelles, des papiers de courtage aux chefs touareg leur accordant le droit de transporter légalement les gens d'Agadez via Arlit jusqu'en Algérie (A. Hoffmann et al, 2017, p18). Il s'agit là d'une réponse politique à une situation de crise d'ordre sécuritaire qui fragilisait l'unité nationale et perturbait les structures socio-économiques du pays. Les migrations constituent aussi un moyen efficace de politique étrangère, mais également une arme de pression. Ainsi, lorsque l'Europe entreprit l'externalisation de sa lutte anti-migratoire en convoquant le sommet de La Valette en 2015, le Niger, en tant que pays carrefour fut naturellement invité et signa une convention avec l'Union Européenne qui mit à la disposition du pays, tout comme aux autres pays signataires, « un fonds fiduciaire d'urgence⁶ » pour lutter contre les migrations illégales en finançant des

⁶ De 1,8 milliard d'Euro en 2015, ce fonds est porté à 4,3 milliards en 2019. Le Niger, premier pays bénéficiaire en Afrique de l'Ouest est tenu de l'utiliser pour des actions portant sur la protection des migrants, leur retour dans leur pays d'origine, la formation et la création d'opportunités, économiques, la prévention des conflits, la lutte contre les réseaux criminels et le trafic d'êtres humains ; et la gestion des frontières (Dauchy 2019).

projets de développement (A. Dauchy, 2020). Cela avait abouti à l'adoption de la loi 2015-36 du 12 mai 2015 qui interdit et punit le trafic illicite de migrants. Mais suite au coup d'Etat du 26 juillet 2023, l'Union Européenne suit les injonctions de la France pour imposer des sanctions au Niger suivies de menace d'une intervention armée. En réaction, les militaires au pouvoir abrogent cette loi anti-migratoire le 25 novembre 2023, ce qui constitue une mesure de rétorsion contre l'Union Européenne et la France mais aussi une réponse à la demande de la population d'Agadez qui se plaignait des effets négatifs de cette loi sur l'économie locale.

3.2. Les défis migratoires

Les migrations posent de nombreux défis parmi lesquels l'exacerbation des tensions sociales. En effet, la ville Agadez accueille les migrants en transit mais qui y séjournent pendant une certaine période dans des logements spécifiques appelés ghettos. Ceux-ci, au nombre de 200 en 2014, sont implantés dans certains quartiers de la ville comme *Intarakat*, *Toudou*, *Sabon Gari*, *Amareret*, etc. et la cohabitation avec les habitants est souvent conflictuelle. Selon Mohamed Akadeh⁷, les migrants affichent des comportements négatifs dont certains influencent les enfants du quartier. Il s'agit notamment de l'exhibitionnisme sur la voie publique, la consommation de la drogue, le vol, la prostitution, le viol, etc. Les habitants reprochent aussi aux migrants des intrusions intempestives dans les concessions et les harcèlements des enfants. La tension s'est accrue en 2015 à la suite de l'adoption de la loi 2015-36 qui criminalise le trafic illicite des migrants (A. Hoffmann et al, 2017). En effet, la perte des revenus liée à cette loi a provoqué le mécontentement des jeunes au chômage, ce qui les a poussés à adopter le banditisme et la criminalité comme moyens de subsistance alternatifs. Cette loi a également provoqué une série de manifestations dont celle des propriétaires de boutiques démolies lors des préparatifs du festival « Agadez Sokni » en 2016, celle des propriétaires de camions 4X4 confisqués par la gendarmerie obligeant les forces de sécurité à déplacer ces camions dans une autre base militaire sécurisée, et enfin celle organisée devant la mairie pour dénoncer le manque de transparence et les irrégularités qui entouraient le premier projet pilote du plan de reconversion financé par l'Union Européenne. Ce premier plan, d'une valeur de 144 303 246 XOF en 2017 et qui concernait 98 projets sur 1800 demandes enregistrées, a pour objectif de réintégrer les acteurs de l'économie migratoire dans l'économie régulière (F. Molenaar et al, 2017, p23-35).

La gestion des flux migratoires et le respect des engagements internationaux constituent un autre défi pour le gouvernement. En effet, face au nombre croissant de migrants qui transitent par le Niger et les drames humains lors de la traversée du désert, les autorités réagissent en adoptant des mesures draconiennes pour lutter contre les migrations illégales. L'adoption de la loi 2015-36 du 12 mai 2015 rentre dans ce cadre de lutte anti-migratoire. Toutefois, l'adoption de cette loi plaçait le Niger dans une certaine ambiguïté juridique, car d'un côté il est signataire de certains accords communautaires (CEDEAO et CEN — SAD) sur la libre circulation des personnes au sein des Etats membres et de l'autre côté, il doit traduire en acte l'engagement pris avec l'Union Européenne lors du sommet de La Valette, celui de bloquer les migrants en transit à Agadez (A. Dauchy, 2020). En outre, la présence des migrants dans la ville d'Agadez influence les prévisions de l'Etat sur le financement des secteurs sociaux de base notamment l'éducation, la santé, l'alimentation en eau et en électricité. A cet effet, les migrants participent à la croissance démographique de la ville entraînant un rehaussement de

⁷ Interrogé le 20 août 2024 à Agadez.

la demande qui, malheureusement ne s'accompagne pas d'une augmentation de la prestation de ces services sociaux de base ([F. Molenaar et al, 2017, p16]. Dans le domaine sanitaire, l'impact de cette pression démographique sur les ressources est concret au niveau du camp des réfugiés de l'OIM. En effet, ce camp qui accueille des migrants de 28 nationalités, dont 2645 Soudanais et 500 Nigériens se particularise par la prédominance des femmes et des enfants. Leur prise en charge sanitaire a entraîné des répercussions financières avec plus de 2 milliards d'arriérés liés à la gratuité des soins et des césariennes⁸.

Conclusion

Parler des fondements historiques des migrations dans la ville d'Agadez équivaut à expliquer le rôle de certains éléments caractéristiques propres à la ville tels que sa position stratégique, ses potentialités économiques et commerciales et les valeurs socio-culturelles. Ainsi, grâce à sa position stratégique, située au carrefour des routes caravanières et au transfert du siège du sultanat au XV^e siècle, Agadez devient un important centre politique, commercial et religieux qui atteint son apogée au XVI^e siècle avec une population estimée à 50. 000 habitants. Aux XVII^e et XVIII^e siècle, la ville tombe en déclin et une partie de sa population migre vers le sud à cause des conflits intertribaux, des famines et des épidémies. Au cours des XIX^e et XX^e siècles, les flux migratoires connaissent une reprise timide avec l'arrivée de quelques érudits musulmans, mais la colonisation française, avec sa violence et ses massacres, va entraîner un dépeuplement de la ville. Après l'indépendance du Niger, les courants migratoires en direction d'Agadez reprennent de nouveau. Les migrants sont attirés entre autres par l'eldorado magrébin, notamment l'Algérie et la Libye riches en pétrole, pour y servir de main-d'œuvre. Toutefois, les flux migratoires baissent de nouveau au cours des années 1990 à cause de l'insécurité née de la rébellion touarègue et les refoulements des migrants par l'Algérie et la Libye. Mais, avec la déstabilisation de la Lybie en 2011, l'accès aux côtes méditerranéennes devient plus facile aux migrants, ce qui fait accélérer le rythme des flux. Agadez devient l'épicentre des migrations illégales le plus souvent accompagnées de pertes en vies humaines lors de la traversée du désert ou de la Méditerranée. Pour combattre ce phénomène, le Niger et l'Union Européenne signent un accord de coopération ayant conduit à l'adoption de la loi 2015-36 qui interdit le trafic illicite des migrants. Son abrogation en novembre 2023 par les militaires au pouvoir constitue une preuve des enjeux qui entourent la question migratoire au Niger.

Bibliographie

ADAMOU Aboubacar, [1979], Agadez et sa région. Contribution à l'étude du Sahel et du Sahara nigériens, *Etudes Nigériennes*, n° 44, Niamey.

Agadez : le sultanat de l'Aïr, de 1405 à nos jours : Du sultan Younous à Oumarou Ibrahim Oumarou, <https://Nigerinter.com>.

Agadez, Niger — Histoire, archéologie et culture, <https://www.igrasense.com>.

ALI Bensaâd, « Agadez, carrefour migratoire sahélo-maghrébin », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 19 - n° 1 | 2003, mis en ligne le 16 mai 2007, consulté le 06 septembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/remi/336> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/remi.336>.

⁸ L'administrateur délégué de la commune urbaine d'Agadez interrogé le 21 août 2024.

BRACHET Julien, 2005, Migrants, transporteurs et agents de l'état : rencontre sur l'axe Agadez — Dirkou, <https://horizon.documentation.ird.fr> [consulté le 7 septembre 2025]

CRESSIER Patrick, BERNUS Suzanne, 1984. « La grande mosquée d'Agadez », Journal des Africanistes, pp5-40, www.persee.fr.

Conseil européen, Conseil de l'Union européenne. 2015. Sommet de La Valette sur la migration, 11-12 novembre 2015, www.consilium.europa.eu [consulté le 8 octobre 2025].

DAUCHY Alizée, 2020, « La loi contre le trafic illicite de migrant-es au Niger. État des lieux d'un assemblage judiciaire et sécuritaire à l'épreuve de la mobilité transnationale ». *Anthropologie & développement*. DOI : 10.4000/anthropodev.1006.

HAMANI Abdoussalami, BONTIANTI Abdou, 2015. « Agadez, un nœud de la migration internationale au Niger », Les Cahiers d'Outre-Mer [En ligne], 270/Avril-Juin 2015, mis en ligne le 01 avril 2018, consulté le 31 octobre 2025. URL : <https://journals.openedition.org/com/7427> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/com.7427>

HAMANI Djibo, 2010. Quatorze siècles d'histoire du Soudan central. Le Niger du VII^e au XX^e siècle, Niamey, Editions Alpha, 512 p.

HOFFMANN Anette, MEESTER Jos et NABARA Hamidou Manou, 2017, « Migration et marchés à Agadez : Alternatives économiques à l'industrie migratoire », Institut néerlandais des relations internationales de Clingendael, octobre 2017, <https://www.clingendael.org>, [consulté le 31 octobre 2025]

LEFEBVRE Camille, 2021, *Des pays au crépuscule. Le moment de l'occupation coloniale [Sahara-Sahel]*, Fayard, 345 p.

LHOTE Henri, BERNUS Suzanne et CHAKER Salem, 1985, « Agadez », Encyclopédie berbère, p229-236, <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.898>

MOLENAAR Fransje, URSUU Anca-Elena et TINNI Bachirou Ayoub, 2017, « Opportunités de gouvernance locale pour une gestion durable de la migration à Agadez », Institut néerlandais des relations internationales de Clingendael, octobre 2017, <https://www.clingendael.org> [consulté le 31 octobre 2025]

MOUSSA Mahamadou dit Kalamou, 2018, « Agadez carrefour des migrations transsahariennes [Niger] », *Algrian Journal of Arid environment*, vol 8, N° 1, juin 2018, pp44-52, <https://dspace.univ-ouargla.dz> [consulté le 6 novembre 2025].

SALAO Alassane, « Sur les traces des savants d'Agadez au tournant du XX^e siècle. Traduction d'un manuscrit de Bukhārī Tānūdé [écrit vers 1967-1969] », *Afriques* [En ligne], Sources, mis en ligne le 10 février 2023, consulté le 05 septembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/afriques/3724> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/afriques.3724>